LLM et emploi...

Par **Europe20**, le **28/03/2017** à **11:37**

Bonjour,

J'aurais aimé savoir s'il était possible de travailler en Angleterre/USA à la suite d'un LLM (réalisé après le M2) ou si cela relève de l'impossible... Faut-il tout reprendre à zéro... ? Certaines personnes ici pourraient-elles témoigner ?

Merci bien

Par **Yn**, le **29/03/2017** à **16:15**

Salut,

Il n'y a aucune réponse à cette question, c'est aussi vague que demander "vais-je trouver du travail en France avec un M2 en droit ?". La réponse est : ça dépend. Selon le LLM, le domaine dans lequel il est réalisé, etc. les débouchés seront très variables.

Personnellement, je connais très peu de gens qui exercent aujourd'hui à l'étranger, alors même que leur M2 et/ou LLM était axé DCI/arbitrage, et plus généralement droit des affaires.

La grande majorité de ces gens bossent dans des cab' parisiens. Il est fréquent qu'ils soient allés faire une formation à l'étranger, là j'ai des dizaines d'exemples, mais de là à s'installer...

Par **antmar**, le **31/03/2017** à **12:32**

Bonjour,

Je rejoins totalement Yn sur ce sujet. J'ajouterai que de manière générale plus la formation suivie en France et en LLM est sélective/prestigieuse (et connue à l'étranger), plus il est facile de décrocher des offres intéressantes aux USA et en Angleterre.

A noter également que travailler aux USA de manière permanente dépend aussi du visa de travail, dont le coût augmente de plus en plus et pour lequel les cabinets peuvent refuser de payer un avocat spécialisé en droit de l'immigration.

Par **Herodote**, le **31/03/2017** à **13:43**

Bonjour,

À noter également, qu'à ma connaissance, le LLM n'est pas le "vrai" diplôme de droit aux États-unis. Le diplôme de droit classique est le "Juris Doctor", alors que le LLM est destiné aux étudiants étrangers sans diplôme de droit américain. Ainsi, même s'il permet de passer l'examen du barreau, il n'offre aucune vraie garantie de trouver un emploi.

Par **Europe20**, le **01/04/2017** à **20:13**

D'accord !
Merci de vos réponses.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés